

Consultation socle commun

Mercredi 15 octobre 2014



Le projet de socle commun de connaissances et de compétences et de culture présenté par le Conseil Supérieur des Programmes pourrait permettre une rupture avec le socle de 2005 même si son absence de précision sur les futures modalités d'évaluation, les programmes et l'articulation avec le lycée sont de réelles faiblesses.

Il ne s'agit plus de mettre en place un socle minimal, fondé sur des compétences transversales au détriment des disciplines et débouchant sur une évaluation type LPC. Le nouveau socle, qu'il aurait fallu dénommer autrement, est conçu comme un cadre ambitieux de conception des programmes. Il respecte toutes les disciplines. Il n'oppose plus les compétences et les connaissances et peut empêcher toute mise en place d'une évaluation binaire (acquis/non acquis) et morcelée. Il peut être un point d'appui pour rompre avec les logiques libérales et utilitaristes à l'œuvre depuis des années. Il permettrait d'envisager la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans évidemment avec d'autres conditions d'enseignement.

La consultation est organisée en deux temps

Un débat d'une ½ journée qui a exclu les collègues des lycées mais a imposé la présence de ceux du 1er degré selon les injonctions du recteur qui a même pensé à cadrer le contenu de la « consultation » sous forme d'un questionnaire livré clé en mains aux chefs d'établissement.

Un questionnaire numérique comportant plus de 200 items à renseigner individuellement avant le 18 octobre dont certaines questions cachent mal les arrière-pensées des concepteurs (certains services du ministère restent attachés au socle de 2005 et au LPC qu'ils avaient créé et opposés au projet de socle du CSP).

Et pourtant en dépit des obstacles, il faut absolument que les collègues des lycées remplissent le questionnaire individuel.

Les enjeux de la consultation

Peser sur un document qui aura des conséquences sur les pratiques, les programmes, l'évaluation, le travail en équipe, la structuration du collège mais aussi du lycée.

Choisir entre deux projets pour l'école

► Un qui promeut une école du socle avec pour conséquences un socle utilitariste et sans référence disciplinaire dont l'évaluation se fera strictement par compétences, ce qui aboutirait à une transformation profonde des structures et des missions du collège et de ses personnels (fusion école primaire -collège par exemple)

► Un autre fixant des objectifs clairement ambitieux pour tous les élèves, respectant les disciplines et la liberté pédagogique des enseignants concepteurs de leur enseignement et de leur évaluation, gardant le cadre d'examens terminaux nationaux et dans lequel le collège reste une partie du second degré.

Empêcher tout retour en arrière vers le socle Fillon de 2005 et son outil d'évaluation le LPC

Le questionnaire

Ce questionnaire est particulièrement lourd et parfois très orienté (voir la question B.2.4). Il ne faut pas se perdre entre des formulations confuses, redondantes, répétitives et antagonistes...

Les réponses doivent être l'expression claire du rejet de l'ancien socle et du LPC au profit du nouveau projet, de l'attachement aux disciplines, à la liberté pédagogique...

Partie A

Opinion globale sur le texte

A.4.2 : je perçois bien l'intérêt d'abandonner les sept compétences du socle actuel au profit des cinq domaines de formation du projet de socle : **tout à fait d'accord**

A.4.8 : Ce projet de socle commun constitue une bonne base pour redéfinir les programmes d'enseignement : **tout à fait d'accord**

Valider ces deux items permet de rompre avec le socle de 2005

Partie B

Evaluation

B.3.3 : **Pas d'accord**

B.3.4 : **Pas d'accord**

Répondre positivement ferait courir le risque de la mise en place d'un nouveau LPC.

Partie C

Sur les domaines : leur pertinence au regard des finalités du nouveau socle, leur réalisme pour les élèves en fin de scolarité obligatoire, leur mise en œuvre et leur évaluation

Les réponses sont positives sauf au niveau de l'évaluation de certains domaines qui est difficile voire dangereuse.

C.1.A.7 - **C.1.B.7**

C.1.B.8 - **C.1.B.9**

C.1.B.16

Partie E

Facultative

Le questionnaire atomise les domaines en 163 composantes dans la logique des items du LPC à l'opposé de la philosophie du projet. On y retrouve des compétences inévaluables, des attitudes. Elle entretient délibérément la confusion entre ancien socle et nouveau socle.

Il faut cependant renseigner l'ensemble des items de cette partie facultative de manière positive afin d'asseoir les disciplines qui doivent conserver leur place et leur spécificité.

Vous trouverez sur le site internet du SNES Bordeaux

- Tract
- Publication socle
- Comparaison socle 2005 versus nouveau projet
- Affiche
- Eduscol

